



## Conditionnement(s)

---

### Emballage

5 L (x 4)

### Palette

600 L

## Fiche d'identité

---

### Composition

20 g/l de 6-benzyladénine (1,9 % du poids)

### Formulation

SL - concentré soluble

### Autorisation de Mise sur le Marché

n°2090019

### Détenteur de l'Autorisation de Mise sur le Marché

SUMITOMO CHEMICAL AGRO EUROPE S.A.S - RCS 379 603 087 - S.A. capital 3 990 010 € - Parc d'Affaires de Crécy - 10A rue de la Voie Lactée - 69370 Saint-Didier-au-Mont-D'Or

### Fabriqué par

VALENT BioSciences LLC - 870 Technology Way  
Libertyville, IL 60048 U.S.A. - Phone : 1-847-968-4790

### Distribué par

PHILAGRO France - SAS au capital de 9 912 500 € - RCS Lyon B 389 150 582 - Parc d'Affaires de Crécy - 10A rue de la Voie Lactée - 69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or - Tél. 04 78 64 32 64 - Fax 04 72 53 04 58.

**MaxCel®** & Valent BioSciences sont des marques déposées de Valent BioSciences LLC, USA.

**Bien lire l'étiquette avant l'utilisation du produit, respecter les recommandations d'emploi.**

## Description

---

**MaxCel®** est un produit de bio-contrôle à base de 6-benzyladénine (6-BA), substance de croissance naturellement présente dans les plantes. **MaxCel®** améliore la qualité de la récolte grâce à son action sur l'éclaircissage des jeunes fruits, en augmentant la taille des fruits et en améliorant le retour à fleur.

## Préparation et application

---

### Préparation de la bouillie

Remplir d'eau propre la cuve du pulvérisateur aux deux tiers de la quantité souhaitée. Mettre en route l'agitation (celle-ci doit être modérée, afin d'éviter la formation excessive de mousse lors de la préparation de la bouillie) et la maintenir pendant toute la durée de la mise en œuvre de l'application. Introduire la quantité nécessaire de produit dans le pulvérisateur. Compléter le niveau d'eau.

### Pendant l'application

- Eviter tout contact avec la peau et les yeux.
- Ne pas traiter en présence de vent.
- Ne pas respirer les vapeurs, ni le brouillard de pulvérisation.
- Ne pas pulvériser à proximité des points d'eau (mares, cours d'eau, fossés...).
- Ne pas souffler dans les buses pour tenter de les déboucher.

### Après l'application

Immédiatement après l'application, nettoyer les équipements de protection, se laver les mains à l'eau sa-

vonneuse, prendre une douche et changer de vêtements.

## Mélanges et compatibilité

Seuls les mélanges autorisés peuvent être utilisés. Tout mélange doit être préalablement testé.

## Précautions à prendre et mises en garde

### Nettoyage du pulvérisateur et du matériel de préparation de la bouillie

Avant le traitement, vérifier que le matériel d'application et de préparation de la bouillie est propre, exempt de tout résidu d'application précédente. Certains produits nécessitent un nettoyage selon une procédure particulière (se référer aux consignes du fabricant).

Aussitôt après le traitement, rincer et nettoyer très soigneusement le matériel d'application et de prépa-

ration de la bouillie, conformément à la réglementation en vigueur.

## Pour les emballages vides

Réemploi interdit. Bien vider lors de l'utilisation du produit. Rincer 3 fois le bidon en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur. Eliminer les emballages vides via les collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR.

## Précautions d'emploi

Pour protéger l'opérateur, Philagro recommande de porter les équipements de protections individuels (EPI) tels que préconisés dans l'avis du Ministère de l'Agriculture publié au Journal Officiel n°0162 du 13 juillet 2016 (texte n°126, NOR: AGRG1617195V) pour la protection des yeux, des voies respiratoires, du corps, des mains et des pieds lors des différentes phases de travail (préparation, mélange/chargement, application et nettoyage).

## Usages

Culture	Usage	Dose	DAR	Nombre Maximum d'applications	ZNT Aqua ZNT Terrestre
Poirier Pommier	Modification du niveau de nouaison	7.5 l/ha	90 jours	1 /campagne	5m -

PHILAGRO France ne préconise l'utilisation de ce produit que sur les cultures et usages mentionnés ci-dessus et, à ce titre, décline toute responsabilité concernant l'élargissement de son utilisation à d'autres usages tels que prévus par l'arrêté du 26 mars 2014.

Les limites maximales de résidus applicables dans les pays de l'Espace Economique Européen sont consultables à l'adresse suivante : <http://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database>. Pour les autres pays susceptibles d'importer les denrées issues des cultures traitées, il est de la responsabilité de l'utilisateur du produit et de l'exportateur des denrées d'assurer la conformité en matière de quantité de résidus.

## Recommandations d'emploi

Appliquer **MaxCel®** une seule fois dans la saison, lorsque le diamètre moyen du fruit central (bois de deux ans) se situe entre 7 et 15 mm et lorsque la température maximale est de l'ordre de 20-25°C lors du traitement et se maintient dans les 2-3 jours qui suivent l'application. Traiter avec une quantité d'eau suffisante (1000 litres/hectare) afin d'assurer une bonne couverture des fruits et de la végétation sans provoquer de ruissellement. Les doses d'utilisation élevées sont à réserver aux vergers et aux variétés de pomme difficiles à éclaircir ou dans des conditions de basses températures. Des températures supérieures à 30°C peuvent conduire à un éclaircissage plus important. Veiller à la bonne répartition du produit sur le végétal par une pulvérisation de qualité et un volume d'eau suffisant.

Des pluies ou irrigations en aspersion survenant dans les 6 heures après l'application sont susceptibles de réduire l'activité de **MaxCel**.

Variétés de pomme	Dosage MaxCel®
Akane, Belchard® Chantecler cov, Cameo® Caudle cov, groupe Boskoop, groupe Braeburn, groupe Granny Smith, groupe Jonagold, groupe Pink Lady®, Honeycrunch® Honeycrisp cov, Idared, Jazz® Scifresh cov, Reinette Canada blanche et grise	3,75 - 5 l/ha
Ariane cov, Goldrush® Coop 38 cov, groupe Elstar, groupe Fuji, groupe Gala, groupe Golden, groupe Reine des Reinettes, groupe rouges américaines, groupe RubINETTE®, Sundowner® Cripps Red cov, Tentation® Delblush cov, Pommes cidricoles	5 - 7,5 l/ha

Pour les autres variétés, consulter le technicien de votre organisation de producteurs.

**MaxCel®** présente une efficacité partielle pour l'éclaircissage des poiriers à 7,5 l/ha.

Il est recommandé d'utiliser une eau de dilution dont le pH se situe entre 5 et 7. Eviter un pH supérieur à 8,5. **MaxCel®** ne doit pas être utilisé sur des arbres ou des fruits subissant un stress quelconque. Pour les travailleurs, porter des vêtements de protection pour manipuler les plantes traitées avec **MaxCel®**.

**Nos recommandations tiennent compte des informations disponibles à la date de fabrication du produit.**

## Informations réglementaires

**EUH208:** Contient du 3,4,5 trihydroxybenzoïque acide propyl ester. Peut produire une réaction allergique.

**EUH210:** Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

**EUH401:** Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

P261: Éviter de respirer les brouillards/vapeurs.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection.

Délai de rentrée : 6 heures.

SP1: Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. (Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface./ Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes).

## Description des premiers secours

**Généralités :** en cas de contact/d'exposition, si des troubles apparaissent ou si les symptômes persistent, obtenir un avis médical (médecin, SAMU (15) ou centre antipoison).

**Inhalation :** sortir de l'atmosphère nocive. Mettre à l'air frais et au repos.

**Peau :** retirer les vêtements souillés. Les laver avant de les réenfiler. Laver immédiatement et abondamment la peau au savon et à l'eau.

**Yeux :** rincer complètement avec beaucoup d'eau. Les paupières doivent être écartées du globe oculaire pour assurer un rinçage complet. Ne pas faire couler vers l'œil non atteint.

**Ingestion :** ne pas faire vomir. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente. Si le patient est conscient, rincer la bouche immédiatement avec de l'eau.

Fiche de Données de Sécurité disponible sur simple appel au 04 78 64 32 18 ou sur Internet : [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com)

Numéro d'urgence : 0 800 21 01 55

## Transport et stockage

Conserver le produit uniquement dans l'emballage d'origine, dans un local phytopharmaceutique conforme à la réglementation en vigueur et fermé à clé, à l'abri de l'humidité, du gel, dans un endroit frais, aéré et ventilé, à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

**Conserver hors de la portée des enfants.**

**Conserver à une température supérieure à -10 °C.**

## Les gestes responsables

**Important** - PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS

Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage. Ils ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduire sur ces bases, la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous la responsabilité de l'utilisateur, de tous facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces...

Le fabricant garantit la qualité du produit vendu dans son emballage d'origine, ainsi que sa conformité à l'Autorisation de Mise sur le Marché délivrée par l'Autorité Compétente.

## Garantie

Le fabricant ne donne aucune garantie, explicite ou implicite, relative à l'utilisation du produit d'une autre manière que celle indiquée sur l'étiquette. L'utilisateur sera responsable des risques liés à l'utilisation et/ou la manipulation et/ou l'entreposage de ce produit en cas de non-respect des recommandations de l'étiquette.

*Toute reproduction du présent texte est interdite.*

PHILAGRO France – SAS au capital de 9 912 500 € - RCS Lyon B 389 150 582 - Parc d'Affaires de Crécy – 10A, rue de la Voie Lactée – 69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or – Tél. 04 78 64 32 64 – Fax 04 72 53 04 58 – PHILAGRO France est agréé par le Ministère de l'Agriculture sous la référence RH02089 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à destination des utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit, à [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com) et [www.philagro.fr](http://www.philagro.fr). Annule et remplace tout document antérieur de même nature. 09/2017